



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Financement de la Recherche et de l'Innovation Technologique dans l'Enseignement Supérieur en Côte d'Ivoire : cas de l'Université NANGUI ABROGOUA (UNA)

Présenté par

ESTELLE d'Avila Vigoné Lou Gozi

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Administration-Gestion

Spécialité Management de Projet

Le 11 Avril 2011

Directeur :

Professeur Lacina **COULIBALY**

Devant le jury composé de :

Madame Danièle Bordeleau Présidente

Directrice du département Administration-Gestion, Université
Senghor d'Alexandrie

Professeur Lacina COULIBALY Membre

Maitre de Conférences, Université Nangui Abrogoua
Côte d'Ivoire

Docteur Naoual BENTAHAR Membre

Docteur en économie, chargé de cours à l'institut arabe

Remerciements

Pour notre formation académique à l'Université Senghor d'Alexandrie et notre séjour en Egypte, nous avons bénéficié de conditions de travail favorables pour l'obtention du diplôme de Master en Développement, Option : Management de Projets. Ce mémoire est le fruit d'une recherche et d'un travail collaboratif avec des personnes qui ont fait preuve de disponibilité, et qui se sont disposées à nous apporter les informations utiles et le soutien nécessaire pour aboutir à un résultat satisfaisant. Nous tenons donc à exprimer nos sincères remerciements et notre profonde gratitude :

A Monsieur Albert LOURDE, recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie, pour son leadership qui a permis d'hisser cette institution de renommée internationale de langue française, à un niveau académique respectable, dans la formation de cadres, pour le développement de l'Afrique.

A Madame Danièle BORDELEAU, Directrice du département Administration-Gestion pour ses qualités de Manager, son habilité dans le coaching des étudiants, sa disponibilité, ses capacités et valeurs intellectuelles qui ont permis de rédiger ce document.

Au Professeur Lacina COULIBALY, Vice-président de l'Université Nangui Abrogoua, Directeur scientifique de ce mémoire, pour son fort capital de connaissances scientifiques, pour ses conseils, son sens aigu du travail bien fait et surtout la rigueur qui ont favorisés la mise en œuvre de notre mémoire.

A Monsieur Bernard LANDRY, ancien premier ministre du Québec, qui lors de son passage à l'université Senghor a bien voulu orienter notre travail vers des thématiques encore plus enrichissantes.

A l'ensemble des Directeurs des départements,

Au corps professoral de l'Université Senghor et l'ensemble du personnel, pour leur accompagnement tout au long de notre formation.

A la Directrice du Centre Numérique Francophone, et son personnel, pour l'aide à la recherche documentaire et leur disponibilité.

A Madame Suzanne YOUSSEF, Assistante du Département Administration-Gestion pour son efficacité.

A Ahmad Al-YASSAKY, le Bibliothécaire dont la rigueur et la disponibilité ont favorisé notre recherche documentaire au sein de la bibliothèque.

A l'ensemble des étudiants de Senghor de la promotion XIII pour les échanges enrichissants, et particulièrement ceux du département Administration-Gestion.

Aux honorables membres du Jury, qui examinerons ce travail, et apporteront des critiques et remarques constructives, essentielles à le parfaire.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce travail, j'adresse mes vifs remerciements.

ESTELLE d'Avila Vigoné Lou Gozi

Dédicace

A mon père VIGONE Bi Komenan, pour tous les sacrifices consentis toutes ces années, ton soutien ne m'a jamais fait défaut.

A ma mère MAHOUA Thérèse Diomandé, cette œuvre est l'expression écrite de ma reconnaissance. L'honneur que tu as mis dans mon instruction, m'a toujours donnée la volonté de toujours faire mieux.

A Bimounam-Brèw SAMARO, pour son soutien et ses conseils.

Résumé

L'enseignement supérieur est fondamental dans le processus de développement d'un pays. Il a été depuis lors à l'origine de l'essor socio-économique de plusieurs pays, notamment les pays du nord. Cette situation diffère dans la plupart des universités des pays africains qui s'éloignent de ce fondamental et présentent un état de dégradation avancée de leurs infrastructures. La principale raison se trouve dans le manque du financement de l'enseignement supérieur à la hauteur de ses besoins. C'est le cas en Côte d'Ivoire où l'enseignement supérieur, et la recherche scientifique peinent à trouver ses marques. L'Université NANGUI ABROGOUA, objet de la présente étude, n'a toujours pas développé une politique de recherche, qui lui confère une notoriété tant sur le plan national que sur le plan international, et ce à cause des problèmes de financement.

Cette étude a pour but de contribuer à la mise en œuvre d'une nouvelle forme de management afin d'augmenter le budget de la recherche de UNA. L'approche qualitative, est la méthode de travail utilisé. Les données sont recueillies à partir d'entrevues individuelles, d'une revue documentaire et d'observation directe.

La méthodologie adoptée a permis d'obtenir les résultats suivants : l'Université NANGUI ABROGOUA (UNA), est financée à 99 % par l'Etat de Côte d'Ivoire. Il n'existe pas de budget spécifique pour la recherche, car l'Etat ne finance par la recherche et le budget de fonctionnement déjà insuffisant baisse continuellement. En sus de cela, l'UNA ne dispose pas de ressources financières propres. Cette situation entrave le bon déroulement des activités. Pourtant, une recherche et une innovation technologique soutenue permettrait à cette université de participer activement au développement de la Côte d'Ivoire.

Il apparait nécessaire de diversifier les sources de financement de la recherche et de l'innovation technologique. Pour ce faire, l'équipe dirigeante doit, favoriser des partenariats avec le secteur privé, des fondations, ONG, etc.

Mots clés : UNA, Financement, recherche, innovation technologique, développement.

Abstract

The higher education is fundamental in the process of development of a country. It was since then at the origin of the socioeconomic development of several countries, in particular the countries of the North. This situation differs in most of the universities of the African countries which go away from it fundamental and present a state of advanced degradation of their infrastructures. The main reason is in the lack of the financing of the higher education as high as its needs. It is the case in Ivory Coast where the higher school and the scientific research have difficulty in finding its marks. The NANGUI ABROGOUA university, the object of the present study, did not still develop a politics(policy) of research, which confers him(her) a fame so on the national level as on the international level.

Our study aims at contributing to the implementation of a new shape of management to increase the budget of the research for UNA. As method of work, we used a qualitative approach. The data are collected from individual interviews, from a documentary review and from direct observation. Our study aims at contributing to the implementation of a new shape of management to increase the budget of the research for UNA.

The adopted methodology allowed to obtain the following results: the NANGUI ABROGOUA (UNA) university, is financed in 99 % by the State of Ivory Coast. Funds allocated to the research in this university as budget are insufficient, because the State finance by the research and the already insufficient operating budget falls constantly. In addition to it, UNA does not arrange appropriate financial resources. This situation hinders the good progress of the activities, in particular in the field of the research and of the technological innovation. Nevertheless, a research and a steady technological innovation would allow this university to participate actively in the development of Ivory Coast.

For that purpose, it seems necessary to diversify the sources of funding of the research and the technological innovation of the institution to develop a quality research in the service of the development.

Key words

UNA, Financing, Research, Technological innovation, Development.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

BAD : Banque Africaine de Développement

CRDI : Centre de Recherche International pour le Développement.

D.E.A : Diplôme d'Etudes Approfondies.

FIRCA : Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles

FMI : Fonds Monétaire International

IFS : International Foundation for Science

LMD : Licence- Maîtrise- Doctorat.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unis

PIB : Produit Intérieur Brut

PIMASO : Programme de Mobilité inter Afrique-Caraïbes-Pacifique

PME : Petites et Moyennes Entreprises

SFA : Sciences Fondamentales et Appliquées.

SGE : Sciences de Gestion de l'Environnement.

SN : Sciences de la Nature.

SOVAR : Société de Valorisation de la Recherche

STA : Sciences des technologies des Aliments.

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UFR : Unité de Formation et de Recherche

UNA : Université Nangui Abrogoua

Table des matières

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé.....	iii
Abstract.....	iv
Key words.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	v
Table des matières.....	vi
Introduction.....	1
1 Contexte de l'étude.....	3
1.1 Financement de la recherche et de l'innovation technologique en Côte d'Ivoire.....	3
1.2 Problèmes liés au financement de la recherche et de l'innovation technologique.....	4
1.2.1 Baisse des budgets de l'enseignement supérieur en Afrique.....	4
1.2.2 Faible financement de la recherche.....	4
1.3 Recherche et Innovation technologique en Côte d'Ivoire.....	5
1.3.1 Fonctionnement de la recherche à l'UNA.....	5
1.3.2 Absence d'équipements de recherche à l'UNA.....	5
1.3.3 Difficultés liées au financement de la recherche à l'UNA.....	6
1.4 Objectif général.....	6
1.4.1 Objectifs spécifiques.....	6
1.4.2 Hypothèses.....	6
1.5 Synthèses des données globales de l'étude.....	7
2 Analyse documentaire sur le financement de la recherche et de l'innovation technologique.....	8
2.1 Définitions des concepts.....	8
2.1.1 Université, définition et fonction.....	8
2.1.2 Université et Développement.....	8
2.1.3 Recherche et Développement.....	8
2.1.4 Recherche et innovation technologique.....	9
2.2 Importance de l'enseignement supérieur pour l'Afrique.....	9
2.2.1 Politique nationale et l'enseignement supérieur en Afrique.....	10
2.2.2 Recherche et innovation technologique, une nécessité pour l'Afrique.....	10
2.3 Révision de la politique de l'Enseignement supérieur en Afrique.....	11
2.4 <i>Conséquences de la recherche sur les emplois en Afrique</i>	11
2.5 Fonctions de la recherche nationale et universitaire en Côte d'Ivoire.....	12
2.5.1 Présentation de l'UNA.....	12

2.6	Innovation dans le management de certaines universités en Afrique.....	13
2.6.1	Mobilisations de ressources matérielles et financières.....	13
2.7	Partenariat Public Privé dans les centres de recherches et universités en France	14
2.8	Les partenaires de l'enseignement supérieur en Afrique.....	14
2.9	Synthèse bibliographique	15
3	Approche méthodologique	16
3.1	Entretien	16
3.1.1	L'État.....	16
3.1.2	PPP.....	16
3.1.3	Les fondations.....	16
3.1.4	Bourse.....	17
3.2	La recherche documentaire.....	17
3.3	Étude comparative.....	17
3.4	L'observation directe	17
4	Analyse des résultats	18
4.1	Analyse du budget de l'UNA.....	18
4.1.1	Budget 2012.....	20
4.2	Valorisation des résultats de la recherche	20
4.2.1	Entreprenariat et incubateurs à l'université	20
4.2.2	Partenariat public-privé à l'UNA	22
4.3	Fondations dans la politique de financement de l'UNA	22
4.4	Partenariats à l'UNA	23
4.4.1	Synthèse des résultats	23
4.5	Limite de l'étude	24
4.6	Proposition d'un plan de financement pour l'UNA	24
4.6.1	Mise en place d'une nouvelle forme de management	24
4.6.2	Pour les infrastructures	25
4.6.3	Partenariat UNA-État	25
4.6.4	Approche institutionnelle	25
4.6.5	Approche de pays développés	26
4.6.6	Approche d'ONG et de fondations	26
4.6.7	Approche des multinationales	26
4.6.8	Partenariat entre universités	26
	Conclusion.....	27
	Références bibliographiques.....	28

Liste des illustrations.....	30
Annexe 1 : Guide d'entretien	31
Annexe 2 : État de financement UNA 2007-2011	32

Introduction

L'éducation est le socle du développement de toute nation. «Si pour un individu, l'enseignement préscolaire et élémentaire constituent la base de l'éducation, seul un bon enseignement supérieur couronnant l'ensemble du système éducatif offre le gage d'une organisation solide pour une nation» (UNESCO, 1992). L'importance de l'enseignement supérieur, se situe dans la transformation de la société par la formation des citoyens du pays. Son domaine d'intervention ne peut être limité, car ses actions touchent à tous les secteurs d'activités. Selon la Banque Mondiale (1988), l'enseignement supérieur revêt la plus grande importance pour l'avenir de l'Afrique, qui a besoin de compétences et de recherches de très haut niveau pour définir les politiques, planifier les programmes et réaliser les projets dont dépendent son développement et sa croissance économique. Si l'Afrique peine encore à trouver la voie du développement, c'est parce que son enseignement supérieur a été confronté à de nombreuses difficultés d'origine particulièrement financières qui ont fini par anéantir tous les efforts consentis depuis les indépendances. Par ailleurs, les résultats de la recherche obtenus, restent inexploités par les Etats africains. L'Afrique devra donc mettre la recherche au centre de son programme de développement, car celle-ci pourrait contribuer à réduire la pauvreté matérielle en mettant en valeur des richesses du continent. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de restructurer le système de formation dans les universités africaines en vue de mettre en adéquation le savoir, le savoir-faire et le savoir être. La difficulté, qui se pose dans la plupart des universités africaines, est comment fournir des programmes d'enseignement et de recherche adéquats sans une dépendance financière de vis-à-vis de l'Etat. Les universités publiques de Côte d'Ivoire n'en font pas l'exception. Jusque là, ces institutions n'ont pas réussi à obtenir des financements de ces programmes d'activités autres que les budgets alloués par l'Etat. Le problème lié au financement de l'enseignement supérieur, reste donc une préoccupation en Côte d'Ivoire. Depuis plus de deux décennies, les universités de Côte d'Ivoire ont été le théâtre de remous sociaux et de revendications, plutôt qu'un sanctuaire de formations de qualité, qui les a conduites dans une situation de léthargie prononcée. Cette situation se justifie par l'insuffisance des financements octroyés par l'Etat ; ce qui a engendré la fragilisation des institutions universitaires et le ralentissement de la recherche. Aujourd'hui, le défi est de pouvoir valoriser la recherche universitaire, et pour y arriver, les autorités universitaires doivent adopter un modèle de management leur permettant d'élargir leurs champs d'actions en vue d'acquérir une autonomie financière.

L'Université NANGUI ABROGOUA (UNA), qui fait l'objet de la présente étude est soucieuse de l'importance de la recherche et de l'innovation technologique pour contribuer au développement de la Côte d'Ivoire. Pour apporter des solutions aux problèmes de la recherche, elle a entrepris des réflexions à travers des séminaires afin de l'orienter vers le développement. C'est dans ce contexte que cette étude se propose d'identifier les modes et les sources de financement de la recherche et de l'innovation technologique à l'UNA.

Le travail est structuré en quatre parties. La première partie, pose la problématique du financement de la recherche et de l'innovation technologique à l'UNA. La deuxième partie fait la synthèse de la revue de la littérature sur le financement de la recherche et de l'innovation technologique dans le monde. La troisième partie expose l'approche méthodologique adoptée, pour réaliser le travail. Les résultats et les recommandations sont présentés dans la quatrième partie.

1 Contexte de l'étude

Depuis les années 80, l'école ivoirienne a connu une crise sans précédent. Dans les universités, la crise est apparue véritablement en 1990, avec l'avènement du multipartisme. Dans cet élan politique, les réformes entreprises ont concerné majoritairement le secteur politique au détriment des autres secteurs, notamment l'enseignement supérieur. Plus de deux décennies après, les difficultés de l'enseignement supérieur demeurent exacerbées à travers la formation au rabais, la violence en milieu universitaire, les années académiques tronquées, l'inadéquation formation-emploi et la politisation des universités. Cette situation a amené le chef de l'État à procéder à la fermeture des universités publiques ivoiriennes après la crise politico-militaire survenue en 2011 dans le but de la réhabilitation des infrastructures universitaires et redynamiser l'enseignement supérieur. Après la réouverture des universités, il est important d'entreprendre des actions pour amener les universités à contribuer au développement du pays plutôt que de paraître comme un gouffre financier. Pour y arriver, il est impérieux d'appréhender la problématique du financement de la recherche et de l'innovation technologique dans les universités de Côte d'Ivoire.

1.1 Financement de la recherche et de l'innovation technologique en Côte d'Ivoire

Les premiers signes de fragilité des universités en Côte d'Ivoire sont apparus lorsque l'État a connu des contraintes financières. Des contraintes qui ont engendré plus tard l'application des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) imposé par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale dans certains États africains, pour faire face à la crise financière. Les conséquences des PAS, ont été plus critiques, dans le domaine de l'éducation notamment l'enseignement supérieur. Le ralentissement des activités académiques s'est soldé par la baisse de la qualité des services universitaires d'où est venu le déclin de la recherche en Côte d'Ivoire. Les activités de la recherche ont considérablement baissées dans les universités et quand, elles sont effectuées, les résultats ne sont pas connus par les personnes qui sont censées les utiliser ; la population. Cette situation a été accentuée par l'instabilité politique qu'a connue le pays depuis plus de deux décennies. La plus grave, date des dernières élections présidentielles de 2010, à la suite de laquelle les universités publiques ont été fermées. La réouverture des universités le 03 Septembre 2012 a suscité un espoir tant sur le plan national que sur le plan international dans un contexte où le financement des universités reste problématique et demeure une préoccupation majeure pour l'État. La recherche et l'innovation technologique ne restent pas en marge de ces préoccupations. Notre analyse s'intéresse particulièrement au financement de la recherche et de l'innovation technologique à l'UNA. De nombreux problèmes sont identifiés.

1.2 Problèmes liés au financement de la recherche et de l'innovation technologique

Les nombreuses difficultés enregistrées dans le secteur de la recherche en Afrique, en Côte d'Ivoire, et principalement à l'UNA dans le cadre de cette étude, ne permettent pas de développer une recherche de qualité utile aux populations.

1.2.1 *Baisse des budgets de l'enseignement supérieur en Afrique*

En Afrique, les difficultés majeures de l'enseignement supérieur trouvent son origine dans le mode de financement. Contrairement à ce qu'on observe, dans les pays occidentaux, l'enseignement supérieur relève exclusivement de l'État en Afrique Subsaharienne. Ces difficultés trouvent leur origine essentiellement dans l'insuffisance du budget de fonctionnement des institutions universitaires. Ces investissements ne cessent de diminuer et placent les universités au cœur des crises financières que connaissent les États africains (Banque Mondiale, 1988). Ainsi, les difficultés financières que connaissent ces États, handicapent significativement le bon déroulement des activités universitaires. Il en résulte une absence d'autonomie des universités. En conséquence, « du fait des mauvais résultats économiques dans presque tous les pays africains, on assiste à une diminution des budgets nationaux consacrés au financement des universités » (UNESCO, 1992).

C'est le manque de moyens financiers qui nuit le plus, à la qualité de l'enseignement supérieur dans certains pays d'Afrique. Les États étant les principaux pourvoyeurs de capitaux des universités, celles-ci disposent de moins en moins de moyens financiers conséquents pour leur fonctionnement en raison des difficultés financières qu'ils connaissent. Les institutions universitaires tardent encore à apporter une solution adaptée et pérenne à cette crise du financement.

1.2.2 *Faible financement de la recherche*

Depuis les indépendances, l'Afrique continue, de chercher des voies pour solutionner les problèmes sociaux de base des populations, et la recherche devait s'y atteler. Malheureusement, la situation financière des universités empêche la réalisation d'une recherche utile, répondant aux besoins des populations. En effet, les universités africaines sont trop budgétivores et dépendantes des États. Ainsi, les compressions budgétaires qu'elles subissent les contraignent à réduire budget de la recherche au profit de l'enseignement et du paiement des salaires qu'elles jugent prioritaires (Ngotho, 2008). Selon les universitaires africains le déclin de la recherche dans les universités africaines s'est observé dans les années 80. Quand la crise financière s'est fait sentir dans l'enseignement supérieur, les budgets de la recherche ont été les premiers à être fortement réduits » (Banque Mondiale 1988). Bien que l'importance de la recherche soit démontrée, elle semble ne pas être une priorité dans les institutions universitaires africaines à cause des moyens financiers limités.

1.3 Recherche et Innovation technologique en Côte d'Ivoire

L'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire, est empreint de nombreux dysfonctionnements qui mettent en cause sa qualité. Une situation qui a des répercussions sur les activités académiques des universités surtout la recherche et l'innovation technologique. Pour cette entité les raisons sont : l'absence de loi d'orientation relative à la recherche et à l'innovation technologique, le faible financement et le manque d'équipements pour la recherche, et la non valorisation des résultats de la recherche (MESRS, 2011).

La contribution de l'Etat aux activités de recherche reste faible. Cette contribution est de 23% contre 43% venant de l'extérieur. La part de l'Etat ne respecte pas la disposition du Plan d'Action de Lagos qui demande à chaque Etat de l'Afrique de l'Ouest d'investir annuellement 1% de son PIB dans la recherche. Or, entre 1987 et 1996, la part du PIB consacrée à la recherche a varié entre 0,24 et 0,46%. Également, la recherche n'a pu bénéficier d'un budget spécifique de l'Etat. Par ailleurs, l'effort d'ivoirisation des instituts et centres de recherche a entraîné la rupture des financements étrangers qui n'a pas été compensée par le financement national (Nyamusenge, 2009).

1.3.1 *Fonctionnement de la recherche à l'UNA*

Le fait que l'Etat ne donne pas des orientations aux institutions de recherche, particulièrement les universités constitue un obstacle à la promotion de la recherche. A l'UNA, chaque chercheur fait sa recherche selon ses préoccupations et il n'y a pas de mise en commun des différentes recherches. Ce qui fait qu'il n'existe pas de véritable sens de la responsabilité éthique et une insuffisance en matière de réponses à apporter aux préoccupations de la population. Cette situation a provoqué une démotivation générale des enseignants-chercheurs à cause des conditions de travail. Il en résulte que les résultats ne sont pas utilisés du fait qu'ils ne connaissent pas de diffusion puisque le chercheur préfère garder ses résultats (Nyamusengue, 2009).

1.3.2 *Absence d'équipements de recherche à l'UNA*

Pour faire de la recherche, il faut avoir des équipements de pointe qui nécessitent des investissements. Ce n'est pas le cas à l'UNA, où il y a une absence criarde d'infrastructures de recherche. Certains laboratoires existent seulement de nom, sans existence physique. A titre illustratif, 6 à 7 laboratoires sur 14 à l'UNA sont réellement fonctionnels. Et ceux qui existent ne sont pas bien équipés, il ya des ordinateurs sans imprimantes. Non seulement le matériel informatique est insuffisant, mais aussi les structures de recherche ne sont pas connectées à internet. A toutes ces difficultés s'ajoutent la vétusté des équipements et le manque de maintenance. Certains chercheurs n'ont pas de bureaux. D'une manière générale, les infrastructures ne sont pas toujours adaptées au type de recherche effectuée. Par exemple, le Spectrophotomètre d'absorption atomique (pour l'analyse des métaux lourds) est en panne depuis trois ans. Il n'y a pas de microscope électronique. Face à cette situation certains enseignants chercheurs préfèrent démissionner ou retourner en Europe (Nyamusengue, 2009).

1.3.3 Difficultés liées au financement de la recherche à l'UNA

Si la promotion de la recherche, n'est pas faite à l'UNA, c'est faute de moyens financiers. La plupart des projets de recherche qui y sont exécutés sont financés par des structures externes ou par les chercheurs eux-mêmes. Il n'existe pas un fonds de recherche pour les étudiants, et ce à cause du manque de financement institutionnel pour les recherches, et pénurie des bourses d'initiation à la recherche pour les candidats au DEA. Pour faire face à ses besoins, l'équipe dirigeante a conçu un budget pour la recherche à partir de son budget de fonctionnement (100 000 000F CFA), mais son utilisation n'est pas transparente (Nyamusengue, 2009). Si l'université utilise les fonds destinés à d'autres rubriques, pour financer la recherche, il va de soi, que cette entité soit fortement lésée. En matière de financement, la recherche devait normalement recevoir un fonds spécial, sans utiliser des voies informelles. Dans ces conditions, si les chercheurs n'abandonnent pas, ils ont recours aux financements extérieurs qui seraient plus probants. Pourtant ces financements ne sont pas toujours profitables à la recherche locale, puisque les pourvoyeurs de ses fonds, s'intéressent à des thématiques qui ne touchent pas toujours le bien être des populations locales. Des objectifs sont consignés au bout de cet exercice, ils se déclinent progressivement.

1.4 Objectif général

L'objectif général de ce travail est de :

- ✓ augmenter le budget alloué à la recherche et à l'innovation technologique à l'UNA.

1.4.1 Objectifs spécifiques

De façon spécifique il s'agit de :

- ✓ faire le diagnostic sur le financement de la recherche et de l'innovation technologique à l'UNA.
- ✓ Identifier les sources de financement de la recherche et de l'innovation technologique, afin de conférer une autonomie de gestion à l'UNA.

Question de recherche

Pour répondre aux préoccupations émises dans la problématique, la question de recherche est de savoir :

- ✓ Par quel moyen peut-on augmenter le budget alloué à la recherche?

A la suite de ce questionnement, des hypothèses de recherche sont émises.

1.4.2 Hypothèses

Les enquêtes menées dans l'élaboration de cette étude laissent apparaître les hypothèses ci-après :

- ✓ il n'existe pas de budget dédié à la recherche à l'UNA.

- ✓ l'UNA n'a pas développé une politique de mobilisation de ressources financières extérieures pour diversifier les sources de financement de la recherche.

1.5 Synthèses des données globales de l'étude

Il ressort de cette analyse que l'inertie de la recherche dans des universités en Afrique est liée aux successives crises financières, parce que ces universités sont restées sous tutelle étatique sans d'autres sources de financements. Une situation qui n'épargne pas les universités en Côte d'Ivoire, qui ont du mal à faire prospérer la recherche et l'innovation technologique. Le manque d'orientation et de financements, handicape les activités de la recherche à l'UNA. Il ressort des enquêtes que les besoins de l'UNA sont énormes mais les moyens alloués sont insuffisants. Dans ces conditions, l'UNA ne saurait être au même niveau de recherche que des universités et des centres de recherche du monde disposant de ressources financières appropriées.

2 Analyse documentaire sur le financement de la recherche et de l'innovation technologique

Pour traiter du sujet du financement de la recherche et de l'innovation technologique à l'UNA, une analyse documentaire a été effectuée. Cette analyse a permis, de faire l'inventaire des documents, portant directement ou indirectement sur le sujet. L'objectif ici, étant d'avoir une idée des expériences vécues partout dans le monde. Un regard critique est porté sur les échecs, et les cas de succès serviront de facto, d'exemples. L'intérêt de cette partie, est qu'il permet de faire le bilan, la synthèse des documents consultés. Nous commençons, par la définition des concepts.

2.1 Définitions des concepts

Les définitions concernent les thèmes suivants : Université, recherche et innovation technologique. L'intérêt de cette partie est de montrer à travers ces définitions l'importance de l'université et sa valeur dans la société.

2.1.1 Université, définition et fonction

De façon traditionnelle, l'université est le lieu où l'on acquiert la connaissance après l'enseignement secondaire. Sa définition et sa fonction se complètent. Elle est impliquée dans la transformation de la société et, ses fonctions varient selon le temps. En effet, l'université est une institution, vivante qui, développe entre elle et la société de multiples rapports, variables en étendue et en intensité selon les besoins et les attentes des populations. Ainsi, d'une époque à l'autre, l'université n'a pas toujours eu la même visibilité.

2.1.2 Université et Développement

De nos jours, il est théoriquement impossible de parler de développement en dehors de l'enseignement supérieur et de la recherche. En réalité l'université est un facteur du développement économique. Celui d'abord de creuset pour la formation du personnel hautement qualifié que requiert en nombre toujours croissant l'industrie technologique, surtout l'industrie de pointe qui est le fer de lance de l'économie moderne. Ce personnel hautement qualifié doit être doté de diverses aptitudes. On compte sur lui soit pour être créatif, inventif, producteur de connaissances ou de connaissances nouvelles, ou les deux. La capacité en recherche et développement de l'économie de chaque nation dépend de la qualité de cette main-d'œuvre, par conséquent de la formation que celle-ci a reçue à l'université (Rocher, 2006).

2.1.3 Recherche et Développement

La recherche et le développement sont indissociables. Au départ, la recherche avait juste un caractère fondamental pour l'université. Elle a une vocation de plus en plus économique. Le chercheur,

particulièrement dans certains domaines scientifiques, n'est plus le travailleur solitaire qu'il a pu être autrefois. Il n'est pas, non plus, à l'abri des interventions des pouvoirs économiques et politiques qui s'intéressent à ses travaux et à ses conclusions, développent et imposent des priorités de la recherche, des thèmes présentant une pertinence sociale pour servir de critère de subvention, même pour la recherche fondamentale (Rocher, 2011).

2.1.4 *Recherche et innovation technologique*

A priori, on peut percevoir le mot " technologique" ici au sens d'usage des installations et matériels de haute technologie. Dans le cadre de ce travail, on entendra par recherche et innovation technologique dans une université, une investigation, qui permet à un chercheur de connaître, savoir, découvrir, et répondre à un besoin de la société. Quant à, l'innovation, elle peut être définie comme un moyen mis en œuvre pour acquérir un avantage compétitif. Une innovation répond donc aux besoins du marché en permettant de créer de nouveaux produits, d'améliorer des produits existants, d'optimiser un système de production ou encore d'adopter des technologies nouvelles (Chouteau et Vievard, 2007). La nouveauté doit être perceptible au niveau de la performance, de l'opportunité, des avantages, et de l'utilité.

Par ailleurs, La recherche scientifique est par essence le meilleur outil d'accumulation et de transfert du savoir et du savoir-faire. C'est un ensemble d'activités intellectuelles et expérimentales, d'efforts d'investigations systématiques soutenus par un certain nombre de ressources technologiques appropriées et consenties par une communauté de chercheurs pour le compte d'une entreprise ou d'un état. Elle est considérée comme le moteur le plus puissant du développement socio-économique et culturel d'une nation (Traoré, 2004).

2.2 Importance de l'enseignement supérieur pour l'Afrique

Pour le développement d'un pays plusieurs facteurs sont à prendre en compte. Parmi ceux-ci il y a l'enseignement supérieur qui joue un rôle primordial à plusieurs niveaux. La pauvreté qui sévit aujourd'hui en Afrique à plusieurs sources. Pour ce qui concerne le volet éducation, il est important de dire que les investissements dans l'éducation et principalement dans l'enseignement supérieur ne sont pas proportionnels aux besoins, vu l'état de dégradation des édifices universitaires, sans compter la détérioration des services à savoir l'enseignement, la recherche, etc. « L'enseignement supérieur peut améliorer le rattrapage technologique et aider l'Afrique à maximiser son potentiel pour réaliser sa croissance économique. Il peut accélérer la diffusion technologique, qui diminuera des écarts et aidera à réduire la pauvreté en améliorant la capacité de l'Afrique à maximiser sa production économique. La croissance durable en Afrique dépend de la capacité des Etats à diversifier leurs économies et former ainsi le capital humain qui aidera à effectuer et supporter cette transformation. Dans ce processus et quand la capacité d'investissement est limitée, l'enseignement supérieur joue un rôle clé dans la formation des individus qualifiés qui seront capables de mettre en œuvre de nouvelles technologies et

utiliser des méthodes novatrices et surtout d'établir des entreprises plus efficaces et des institutions capables de solutionner les problèmes des africains (Bloom et al, 2006). Cela justifie l'intérêt de l'enseignement supérieur qui revêt la plus grande importance pour l'avenir de l'Afrique, qui a besoin du savoir pour rattraper le retard accumulé, pour solutionner les problèmes des populations dans des secteurs qui peuvent réduire la pauvreté.

2.2.1 Politique nationale et l'enseignement supérieur en Afrique

Le déclin de l'enseignement supérieur en Afrique a été longtemps décrié tant sur le continent que sur le plan international. Au-delà des causes traditionnelles connues, présentées comme la source des difficultés : les problèmes de financement, absence de politique et de vision pour l'éducation. Un fait majeur, devra être pris en compte : la persistance des crises politiques ou armées dans plusieurs pays africains. Cette situation n'est pas favorable à l'instauration d'un climat stable pour tout le système éducationnel (l'enseignement primaire, secondaire et supérieur). L'instabilité a négativement affectée l'enseignement supérieur dans des pays comme le Liberia, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire. Dans ces conditions, il sera difficile de lier l'enseignement supérieur à la croissance, donc au développement. Par ailleurs, au-delà de la stabilité évoquée, il y a la question de la gestion des universités. L'influence de la classe politique, donc des dirigeants politiques sur le système universitaire est un frein à son essor. Dans certains pays africains, la politique limite considérablement l'autonomie des universités et les politise, en créant des liens absurdes. Le pouvoir reste centralisé aux mains des dirigeants politiques (Bloom et al, 2006).

2.2.2 Recherche et innovation technologique, une nécessité pour l'Afrique

L'enseignement supérieur a apporté une contribution remarquable au développement des pays d'Afrique subsaharienne depuis leur accession à l'indépendance mais pas assez de chercheurs, ni d'experts et spécialistes au service du développement (Banque Mondiale, 1988). Il est impossible de parler de recherche, si les fondamentaux ne sont pas définis. L'Afrique devra réunir les conditions pour former des chercheurs africains capables de développer des programmes de recherche.

La recherche qu'elle soit pratiquée dans les centres de recherche, ou dans les laboratoires des universités, elle répond toujours à des objectifs utilitaires. Elle peut permettre de résoudre les problèmes auxquels font face le continent africain. Par la recherche et la connaissance accrue, l'enseignement supérieur peut aussi aider à relever les défis résultant de la croissance démographique, les problèmes du foncier, les maladies endémiques, l'urbanisation, des coûts de l'énergie et les changements climatiques. Cependant, pour l'Afrique subsaharienne, afin récolter les avantages de cet investissement dans le capital humain, les institutions d'enseignement supérieur doivent avoir le financement et fournir la formation de qualité (Bloom et al, 2006).

2.3 Révision de la politique de l'Enseignement supérieur en Afrique

Le système éducatif adopté dans certains pays africains à ce jour pose problème. Ce système à des objectifs non clarifiés ainsi que, des résultats qui tardent à satisfaire les nombreuses sollicitations et attentes. Selon UNESCO (1992) les programmes d'étude et de recherche des universités africaines ne sont pas toujours adaptés à la situation socioculturelle des pays et ne correspondent pas toujours aux actions de développement économique. A cela, s'ajoute une absence de politiques scientifiques et éducationnelles globales. Il ressort clairement que les universités africaines sont actuellement arrivées à la fin de leur développement initialement prévu. Ceux-ci devront s'adapter aux changements qui s'opèrent au niveau mondial. En effet, le contexte international, caractérisé par la globalisation des marchés, a créé un monde économique de plus en plus compétitif, qui confère à la connaissance un rôle hautement stratégique. Or, dans la quasi-totalité des pays africains, les contraintes financières ont eu pour conséquence de détériorer les conditions d'études, dans les universités. L'impact négatif que pourrait avoir la crise de l'enseignement supérieur sur l'avenir du continent, nécessite une réflexion approfondie pour apporter des solutions appropriées » (Mokosso, 2006).

2.4 Conséquences de la recherche sur les emplois en Afrique

Le fait que les universités en Afrique ne soient pas dotées des infrastructures inhérentes aux activités académiques a des répercussions sur les fonctions qui découlent de ses formations. Cela remet en cause la capacité réelle des diplômés qui sortent de ses universités. La recherche menée dans les universités devait permettre aux apprenants ; futurs cadres, fonctionnaires, enseignants des lycées et collèges, enseignants chercheurs, d'expérimenter des données théoriques. Pour ce faire, les ressources matérielles sont nécessaires.

Sans ces ressources matérielles, il n'est point de recherche et l'instruction ne consiste plus guère qu'en l'apprentissage de notions théoriques présentées dans le cadre de cours magistraux ou recopiés au tableau. C'est ainsi que, dans les pays les plus touchés par cette pénurie, on commence à voir des diplômés mal formés : des chimistes qui n'ont jamais fait de dosages, des biologistes qui n'ont jamais fait de dissections, des physiciens qui n'ont jamais mesuré le courant électrique, des professeurs de sciences naturelles du secondaire qui n'ont jamais fait eux-mêmes, ni même vu, les démonstrations qui sont au cœur du programme qu'ils enseignent, des agronomes qui n'ont jamais fait aucun essai sur le terrain, des ingénieurs qui n'ont jamais démonté les machines qu'ils seront appelés à utiliser, des spécialistes des sciences sociales de tous bords qui n'ont jamais recueilli ni analysé eux-mêmes des données empiriques, des spécialistes pour lesquels il serait essentiel de savoir comment programmer et utiliser un ordinateur et qui n'ont jamais essayé un seul programme sur une machine en état de marche, des avocats qui ne connaissent pas la jurisprudence récente, et des médecins qui n'ont qu'une connaissance théorique des méthodes d'essai en laboratoire. Pour aggraver encore les choses, l'effectif

des étudiants, dans bon nombre d'universités, dépasse la capacité d'accueil et c'est notamment le cas pour les foyers et les bibliothèques (Banque Mondiale, 1988).

2.5 Fonctions de la recherche nationale et universitaire en Côte d'Ivoire

Le dispositif ivoirien d'enseignement supérieur comprend trois types de structures qui sont : les universités, les grandes écoles publiques, et les établissements privés d'enseignement supérieur. En effet, concernant les universités, la Côte d'Ivoire compte trois universités publiques et des centres universitaires. Ce sont l'université de Cocody, l'université de Bouaké et l'université Nangui Abrogoua (ex Abobo-Adjamé). En ce qui concerne les centres universitaires, ce sont l'URES de Daloa et de Korhogo. La recherche dans les centres de recherche et dans les universités tient compte de certains objectifs.

Il y a trois principaux, fonctions affectées à la recherche en Côte d'Ivoire :

- la fonction d'accompagnement du développement : qui facilite l'appropriation et le transfert des acquis et des innovations technologiques susceptibles d'améliorer les contraintes liées au développement ;
- la fonction d'anticipation et de prévision : qui consiste à prédire et prévenir les problèmes qui sont susceptibles de contrarier le développement et à mettre en place des stratégies ;
- la fonction d'information et de diffusion : qui vise à assurer la maîtrise et l'appropriation des acquis et innovations technologiques indispensables au progrès social, culturel et économique des hommes et de la nation (Traoré, 2004).

Les objectifs spécifiques assignés à la recherche universitaire visent à :

- contribuer, dans tous les domaines, au progrès social, culturel et économique de la Côte d'Ivoire ;
- améliorer la qualité des enseignements en vue d'une meilleure formation des étudiants ; former des enseignants-chercheurs et des chercheurs aux fonctions d'enseignement et de recherche et améliorer leur carrière universitaire ;
- assurer et renforcer la renommée scientifique des universités et des grandes écoles au sein de la communauté scientifique internationale (Nyamusengue, 2009).

2.5.1 Présentation de l'UNA

L'UNA est une université publique de Côte d'Ivoire. Elle est composée de quatre UFR, une URES, une Ecole, un Centre de formation continu, un centre de recherche, 14 laboratoires et un institut de recherche. Ses ressources humaines se répartissent comme suit : 170 enseignants-chercheurs dont 12 Professeurs titulaires, et 30 Maîtres de conférences, 160 personnels administratifs, techniques et de

finances. L'UNA est dirigée par un Président assisté par un Vice-président et un Secrétaire général (Khelfaoui, 2006).

Les activités de recherche et de l'innovation technologique sont sous la responsabilité du Vice-président qui s'appuie sur les conseils scientifiques des UFR et de l'université. Depuis la rentrée universitaire 2012-2013, l'UNA a adopté le système d'enseignement Licence-Masters-Doctorat (LMD), dont la mise en œuvre nécessite des moyens financiers et matériels.

2.6 Innovation dans le management de certaines universités en Afrique

Certes de nombreuses difficultés sont à noter dans la gestion des universités en Afrique. Celles qui ont opérées des changements significatifs, ont pu se distinguer. Les facteurs contextuels qui encouragent l'innovation et le changement dans l'enseignement supérieur incluent dans le monde entier la reconnaissance de sa valeur potentielle pour le développement national. Le but de l'innovation est par définition de changer ou d'améliorer une situation. On doit donc, en montrer le succès par la preuve vérifiable. Dans la région de l'Afrique orientale c'est la prolifération des nouveaux programmes qui représente une grande quantité des innovations au niveau des facultés. A titre d'exemple, à l'Université du Malawi le programme d'études était resté le même depuis l'établissement de l'institution en 1965. Un examen minutieux du programme d'étude a été entrepris et une gamme de nouveaux cours et des programmes pertinents ont été présentés, en prenant en compte les besoins et les problèmes des populations ; les questions liées au VIH/SIDA, l'environnement, le genre, collaboration de recherche entre étudiants post-licence et fermiers.

Par ailleurs, en Afrique du sud, l'innovation à l'université de Pretoria prend en compte la gestion, le renouvellement continu du modèle éducatif avec de nouveaux environnements d'étude, renouvellement de l'infrastructure de technologie de l'information, service universitaire électronique de l'information. En plus de cela, l'université a favorisé des partenariats, des alliances avec d'autres institutions d'enseignement et particulièrement le secteur privé. Des programmes d'initiation en informatique et le renforcement des compétences en langues des étudiants, la restructuration de la recherche à tous les niveaux, y compris l'introduction de la recherche dans des secteurs où elle n'était effective. L'apparition de l'assurance qualité et l'évaluation des réformes mises en œuvre sont des gages de succès (Njuguna et al, 2003).

2.6.1 Mobilisations de ressources matérielles et financières

Le financement de l'enseignement supérieur est la principale difficulté que rencontrent les universités en Afrique. Les universités qui ont pu introduire un système de mobilisations de ressources matérielles et financières, ont pu réduire la dépendance vis-à-vis de l'État et instaurer des innovations dans la gestion des universités. A ce titre, il existe quelques exemples ; l'université de Swaziland, a entrepris des activités pour collecter des fonds nécessaires à la construction d'une base domestique pour le nouvel institut de formation à distance.

A l'université du Malawi, en réponse au financement du gouvernement qui a baissé, les dirigeants ont nommé un directeur d'affaires en développement et un directeur du marketing dont la responsabilité c'est d'améliorer la base financière de l'université par la collecte de fonds et la commercialisation des services de l'université (Njuguna et al, 2003).

2.7 Partenariat Public Privé dans les centres de recherches et universités en France

«Dans un contexte d'internationalisation de la recherche, la France dispose d'atouts puissants et diversifiés : un vivier de chercheurs très qualifiés ; des centres de recherche d'excellence dont les liens avec les entreprises se renforcent ; des incitations publiques propres à stimuler les partenariats public-privé. Les universités et les instituts de recherche français se renforcent et s'ouvrent de plus en plus à des partenariats avec les entreprises françaises et étrangères. Ces institutions se positionnent ainsi pour participer pleinement aux réseaux mondiaux de recherche et d'innovation » (Laperche, 2010). Le fait le plus important, c'est l'effet collaboratif qui permet un échange scientifique d'informations et de technologique. Par ailleurs, la recherche peut mobiliser d'importantes ressources dans le secteur public et dans le secteur privé. L'implication du secteur privé est salutaire pour la recherche. «Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), est le principal organisme de recherche à caractère pluridisciplinaire en France, il mène des recherches dans l'ensemble des domaines scientifiques, technologiques et sociétaux » (Laperche, 2010).

Les universités en France disposent d'une autonomie qui permet à ces universités de rendre la recherche professionnelle et de la diriger vers des thématiques en relation avec le développement.

La plupart des universités, aujourd'hui autonomes, disposent de tous les leviers pour organiser leurs formations en fonction des besoins de leurs étudiants et de la situation de l'emploi, faire émerger de nouvelles niches d'excellence scientifique, recruter des chercheurs de haut niveau ou développer les coopérations avec les entreprises. La création de fondations universitaires (32 depuis 2007) ouvre la voie à la mobilisation de fonds privés sur des projets collaboratifs. Les universités peuvent également créer des filiales ou prendre des participations au capital d'entreprises innovantes pour accélérer les transferts de technologie. En France, comme dans tous les autres pays industriels, les pouvoirs publics essaient d'accroître les relations entre universités et entreprises pour stimuler la créativité, l'innovation et la croissance économique. La loi sur l'innovation et la recherche de 1999 a ouvert de nouvelles perspectives aux universités françaises (Laperche, 2010).

2.8 Les partenaires de l'enseignement supérieur en Afrique

Les politiques des partenaires au développement de l'Afrique change en fonction des priorités et des besoins du continent. A une époque donnée, la priorité était accordée à l'enseignement primaire. La persistance de la pauvreté sur le continent a suscité des interrogations chez ces partenaires au développement, qui aujourd'hui accordent un intérêt particulier à l'enseignement supérieur,

principalement la recherche et l'innovation technologique. Le CRDI cherche à relever des défis liés au développement en finançant des institutions de recherche (universités et centres de recherche) dans des régions d'Afrique. Des bourses sont octroyées aux étudiants candidats pour la recherche universitaire et pour des études de troisième cycle. Le programme cherche aussi à construire la capacité des institutions de recherche dans la gestion des fonds subventionnés et favoriser leur durabilité. Ces programmes encouragent des étudiants à publier dans des revues scientifiques. Les pays d'Afrique Subsaharienne et d'Asie sont priorisés par le CRDI. La résolution des problèmes liés au développement exige des solutions locales dans les pays en voie de développement. Pour ce faire, il faut former des experts africains cultivés pour solutionner les problèmes sociaux et économiques urgents de l'Afrique (anonyme, 2010).

2.9 Synthèse bibliographique

Les documents consultés ont concernés diverses sources d'informations. Les sujets évoqués sont aussi diversifiés, cependant avec un centre d'intérêt commun ; l'enseignement supérieur. Il s'agit de la politique de financement de l'enseignement supérieur en Afrique, le financement de la recherche et de l'innovation. Pour le financement, les difficultés de l'enseignement supérieur en Afrique ont été présentées de manière générale. Par ailleurs, la documentation a concerné des expériences de réussite en Afrique, pour l'innovation apportée dans la gestion des institutions ; les universités du Malawi, du Swaziland, de Pretoria. L'intérêt de ces choix, se justifie par le fait, que malgré la pauvreté visible dans les pays africains, et des difficultés communes partagées, ces universités ont pu restructurer leur système. La littérature a aussi concerné la politique de financement de la recherche universitaire en France, et un accent particulier a été mis sur le caractère de la mobilisation de ressources à travers le partenariat avec le secteur privé.

3 Approche méthodologique

La méthodologie de travail a consisté à utiliser une approche qualitative qui s'est, basée sur l'utilisation d'une grille d'entrevue, la recherche documentaire, une étude comparative et l'observation directe.

Elle permet de comprendre et d'interpréter les données dont on dispose et de faire ressortir les originalités et le savoir faire spécifique de l'UNA.

3.1 Entretien

Les avis et les commentaires, les informations concernant la situation de la recherche et de l'innovation technologique à l'UNA ont pu être recueillis à partir d'une grille d'entrevue élaborée à cet effet. L'entretien a concerné les dirigeants de l'UNA. Les points essentiels contenus dans le cadre théorique ont servis de base pour élaborer le questionnaire.

Il s'agit notamment du mode de financement de la recherche, la contribution du secteur privé dans le financement de la recherche, l'implication des fondations, les ONG.

3.1.1 L'État

Le financement de l'État dans un pays peut aussi contribuer à l'expansion de la recherche. Il s'agit de connaître pour le cas de l'UNA, le montant que l'Etat alloue à la recherche et à l'innovation technologique.

3.1.2 PPP

Le partenariat public-privé, est un facteur déterminant, dans le financement d'une université. Le secteur privé est un partenaire important pour la mobilisation de ressources financières utiles à la recherche dans des universités. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de savoir s'il existe un partenariat entre le secteur privé et l'UNA.

3.1.3 Les fondations

Les fondations permettent à certaines universités dans le monde, de recueillir d'importantes ressources financières. Pour la recherche à l'UNA, il s'agit de savoir si les fondations présentes en Côte d'Ivoire, interviennent dans le financement de la recherche.

3.1.4 Bourse

Les bourses sont utiles pour encourager la recherche et former plus de chercheurs. Le questionnement sur le nombre de bourses permet, entre autres, de connaître le nombre de chercheurs formés chaque année à l'UNA.

3.2 La recherche documentaire

Elle a concerné les textes traitant le financement de l'enseignement supérieur en Afrique et principalement ceux ayant un rapport avec le financement de la recherche. Les données concernant le financement de la recherche l'UNA de 2007 à 2012 proviennent du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de la direction générale de la recherche scientifique.

3.3 Étude comparative

L'étude comparative a consisté à comparer nos résultats à ceux des études précédentes sur la problématique de la recherche à l'UNA ; notamment une étude de Nyamusenge, faite en 2009. Cette étude consistait à faire un état des lieux de la gouvernance de la recherche à l'UNA, le CRDI en était le commanditaire.

3.4 L'observation directe

L'observation directe a été nécessaire, dans l'appréciation du milieu d'étude.

4 Analyse des résultats

4.1 Analyse du budget de l'UNA

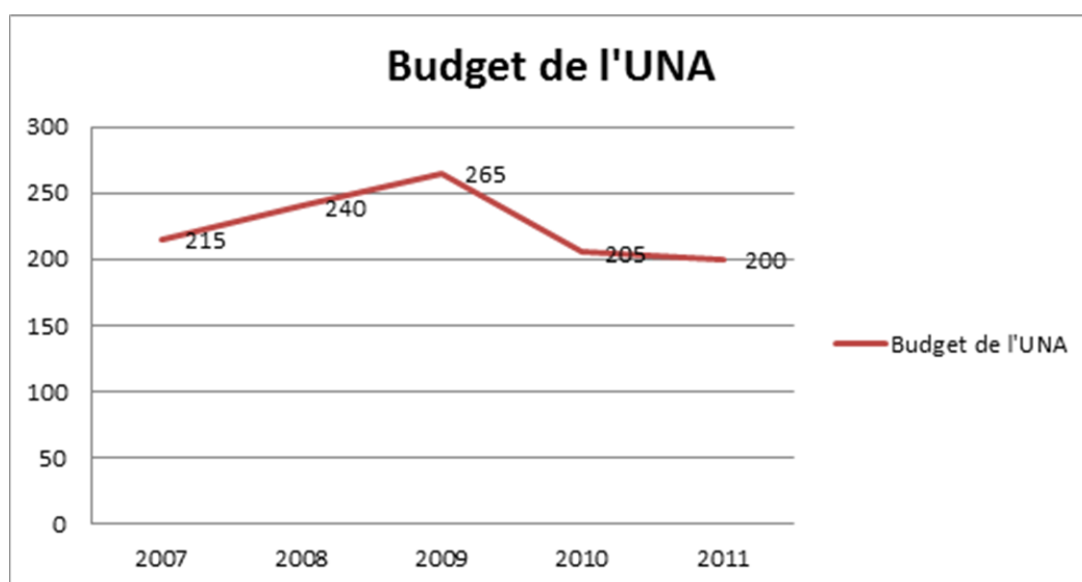
L'UNA, reçoit chaque année, son budget de fonctionnement de l'État de Côte d'Ivoire. Ce budget prend en compte, les charges de l'université, notamment les salaires du personnel (enseignants-chercheurs, personnel administratif et technique, ...) qui absorbent plus de 90% (Annexe 2) des dépenses. Le tableau (1) présente les budgets alloués à l'UNA et les parties attribuées à la recherche de 2007 à 2011. L'on remarque que le budget octroyé par l'État pour la recherche à l'UNA ne dépasse guère 18 millions de francs CFA.

Tableau 1: Budget de l'UNA et de la recherche à l'UNA de 2007 à 2011

Financement en million de 2007 à 2011					
Année	2007	2008	2009	2010	2011
Budget de l'UNA (Millions de FCFA)	215	240	265	205	200
Budget de la recherche (Millions de FCFA)	18	18	18	16,4	16
%	8%	8%	7%	8%	8%

Source : ESTELLE D'Avila

Figure 1 Budget de l'UNA de 2007 à 2011

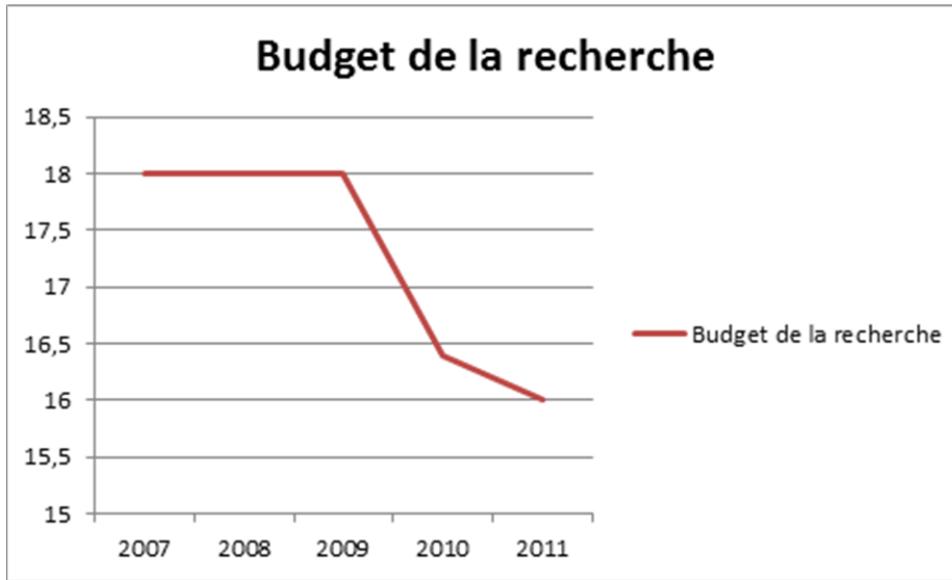


Source : ESTELLE Davila

Sur la période 2007-2011, le soutien financier de l'État à l'UNA n'a jamais dépassé 200 000 000 FCFA malgré les charges de cette université. Entre 2007 et 2009, ce budget a légèrement augmenté en passant de 215 000 000 à 265 000 000 FCFA. Puis, il a connu une baisse de 2009 à 2011, certainement à cause de la crise militaro-politique survenue dans le pays depuis Septembre 2002, qui a

divisé le pays en deux zones distinctes. Ce montant a été jugé insuffisant par le Vice-président de l'UNA qui estime que les besoins de l'institution vont au-delà des sommes octroyées. En effet, l'État étant le principal pourvoyeur des fonds de cette université, la crise qu'a connue le pays ces dernières années ne lui permettait pas de voir à la hausse son budget de fonctionnement. Il ressort clairement que pour assurer un fonctionnement optimal de l'UNA, elle doit rechercher des sources de financements extérieurs sans compter uniquement sur le seul soutien de l'État.

Figure 2. Budget de la recherche de 2007-2011



Source : ESTELLE Davila

Au regard des données, on s'aperçoit que l'État n'affecte pas un fonds à la recherche et l'innovation technologique, car, il n'existe pas une ligne budgétaire spécifique pour le financement des activités de la recherche à l'UNA. De 2007 à 2011, le fonds que l'Etat alloue à la recherche traditionnellement a connu une baisse ; puisqu'il est lié au budget de fonctionnement de l'université, il est tout naturel qu'il baisse avec le budget de l'UNA. Par ailleurs, le mode d'affectation du montant dédié à la recherche est aléatoire. Par ailleurs, il faut noter que le financement de la recherche et de l'innovation technologique n'est pas clairement défini dans les lignes budgétaires de l'UNA. Cette université ne pourra atteindre ses objectifs en matière de recherche et d'innovation technologique qu'en diversifiant ses sources de financement, à l'instar de certaines universités africaines, notamment, l'université Makerere en Ouganda. Dans ladite université ; la restructuration a consisté à innover dans le système managérial, de sorte à mobiliser des ressources financières additionnelles, en plus des fonds octroyés par l'État.

Ces données chiffrées peuvent être comparées à une précédente étude, de (Nyamusenge, 2009) selon laquelle le budget de fonctionnement de l'université (4 à 5 milliards de FCFA par an) duquel est défalqué le petit fond de recherche (100 à 120 millions de FCFA) est en baisse, entraînant par moment la suppression du fonds de recherche. Si l'on s'en tient aux déclarations des enseignants-chercheurs et des responsables de laboratoires, on retient que le financement handicape plus la recherche. La situation reste la même, en termes de baisse du financement de l'État, seulement il y a une diminution

considérable à partir de 2007 (De 120 000 000 FCFA pour la recherche les précédentes années, on est passé à 18 000 000 FCFA). Selon le Vice-président, ce sont les responsables de l'université qui, après analyse du budget disponible, octroient à la recherche un certain montant. Une telle situation ne peut faire prospérer la recherche à l'UNA.

4.1.1 *Budget 2012*

Le budget de 2012 (annexe 2) comparativement à celui des cinq (5) années précédentes est élevé, il prend en compte des dépenses additionnelles. Dans ce budget, les salaires du personnel, qui font partie du budget de fonctionnement de l'université, absorbent la plus grande proportion. On observe également la non prise en compte de la recherche et de l'innovation technologique par ce budget. Or, la politique nationale de développement de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2015 tient, compte de la recherche. Pour permettre à la recherche universitaire de contribuer au développement de la Côte d'Ivoire, l'Etat doit jouer un rôle fondamental. Des lois en faveur de la recherche doivent être initiées, et les subventions pour le financement de la recherche doivent être revues à la hausse. Car, l'État a le devoir de faire face aux difficultés enregistrées dans ce secteur. Cela nécessite des investissements importants parce que les structures devront être équipées de matériel de pointe pour relever ce défi.

4.2 Valorisation des résultats de la recherche

Bien que l'UNA, soit soumise à un régime de financement qui handicap ses activités de recherche, elle dispose d'une variété de résultats de recherche tant fondamentale que de développement. Ces résultats de recherche ne sont malheureusement pas bien valorisés au point d'impacter sur le développement des populations. Selon les enquêtes, les chercheurs se contentent de faire des publications pour gravir les échelons de leur carrière professionnelle. D'après l'étude de Nyamusengue (2009), les chercheurs de l'UNA, seraient démotivés à cause de la politique informelle élaboré qui crée une certaine discrimination au sein des équipes de recherche. Sans financement il est difficile, d'accroître la recherche et d'aboutir à la diffusion des résultats.

A cet effet, le constat est que la politique de valorisation des résultats de la recherche, tant sur le plan national qu'à l'UNA, doit être innovée en tenant compte des usages. Cette nouvelle politique de valorisation des résultats de la recherche donnera à l'UNA une potentialité d'expertise avérée pour le développement de la Côte d'Ivoire et fera d'elle une entreprise universitaire capable de mobiliser des ressources financières pour soutenir la recherche et l'innovation technologique. La création de l'entreprise universitaire de l'UNA aura pour vocation la valorisation et la commercialisation des expertises de l'UNA. Mais, cela nécessite une organisation interne très sérieuse.

4.2.1 *Entreprenariat et incubateurs à l'université*

La mise en œuvre d'une recherche de qualité est sujette à certaines structures, qui en font la promotion. Ce sont à titre illustratif des chaires de recherche, des incubateurs, etc. En ce qui concerne

l'UNA, il n'existe pas d'incubateurs, dans la configuration de l'université. Pourtant les incubateurs dans leur exploitation favorisent l'expansion de la recherche et aussi la création d'entreprise. Ils ont pour mission de valoriser les résultats de la recherche en mettant en exergue le facteur innovation. Les incubateurs peuvent faire émerger l'entreprenariat pour les étudiants, pour l'ensemble des clients de l'université.

Dans cette partie, il est important aussi d'évoquer l'aspect lié à l'indépendance de l'université. La liberté de choix de la politique et la possibilité d'avoir des ressources financières propres est un gage de succès. Les structures clés favorisant cette indépendance comme des entreprises, des incubateurs font défaut à l'institution. Cette situation fait que l'État garde une grande influence dans la gestion de l'UNA. Les initiatives prises dans le sens de l'entreprenariat (Nyamusengue, 2009) n'ont pas été mises en application ; cette proposition correspond au projet de « Cabinet Des Entreprises. Celui-ci a été conçu et monté par les Instances de pilotage de l'université, puis approuvé par le Conseil de l'université. Il a été soumis à l'approbation du Ministère de tutelle depuis 3 ans. Si le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique signe l'arrêté d'approbation, l'université va procéder au recrutement, sur appel d'offres, de l'équipe en charge du management du projet. En attendant, les autorités de l'université ont déjà préparé une salle qui accueillera cette équipe. Il est à souhaiter que cette proposition, soit à présent accepté par le gouvernement par des négociations fournies que l'UNA doit entreprendre.

A titre d'exemple l'université Makerere en Ouganda, a réussi à se détacher du joug étatique, pour s'assumer, et donner à l'université des responsabilités au point de jouer un rôle fondamentale dans les décisions et le financement des activités de l'Université.

Makerere a diversifié ses sources de financement et réduit sa dépendance vis-à-vis du gouvernement. Les raisons au succès de Makerere peuvent être trouvées dans l'interaction entre un environnement externe de soutien et un contexte institutionnel novateur. C'est une leçon pour d'autres universités en Afrique qui font face aux contraintes de ressource semblables. Cette université a montré que l'expansion et le maintien de la qualité peuvent être réalisés simultanément dans un contexte de financement réduit de l'Etat. Ce changement exemplaire remet en cause la notion que l'Etat doit être le fournisseur unique de l'enseignement supérieur en Afrique. Il met l'accent sur le fait qu'un environnement politique et économique sain en est un pré requis pour la réforme institutionnelle. (Court, 2010)

En réduisant la dépendance vis-à-vis de l'Etat, l'UNA pourrait ainsi, trouver elle-même les ressources, dont elle a besoin pour ses activités. Les avantages de l'autonomie de l'UNA seront par exemple l'indépendance, dans le choix de ses activités académiques, comme affecter suffisamment de fonds à la recherche et à l'innovation technologique. Il n'est pas davantage question de s'en remettre à l'Etat pour assurer toutes les dépenses, pour ce volet, juste une autonomie de gestion des moyens accordés sera salutaire. L'autonomie appelle un esprit de créativité allié à une conscience de la responsabilité.

4.2.2 *Partenariat public-privé à l'UNA*

Le secteur privé ne participe pas au financement de l'enseignement supérieur. Aux dires de l'ancien président de l'UNA, un partenariat entre l'institution qu'il dirigeait et le secteur privé en Côte d'Ivoire, n'a pu être mis en place et exploiter par les deux parties. Pourtant il aurait pu permettre à l'UNA non seulement d'adapter les besoins de ce secteur à la recherche, mais surtout d'y trouver des ressources pour assurer la survie de la recherche. L'UNA, devra repenser son mode de fonctionnement par la mise en place de partenariats, de sorte à compléter l'effort financier de l'État par celui du secteur privé et l'apport des étudiants eux-mêmes (augmentation des frais d'inscription est une mesure importante à prendre en compte). Les universités qui l'ont compris et appliquées en ont largement profitées. Une fois encore l'université Makerere en Ouganda s'est bien illustrée dans des réformes.

L'université Makerere a transformé son système de financement et de gestion, elle s'est privée de suppositions et des attitudes qui avaient eues de l'emprise pendant soixante-dix ans et avaient tourné une institution sur le point de l'écroulement à celui qui met de nouveau un exemple pour le reste du continent. À l'intérieur de l'université les effets les plus significatifs de ces mesures ont été la diversification de sources de revenu, l'utilisation plus complète d'installations ; une transformation managériale complète (Court, 2010).

Le partenariat secteur privé-UNA a priori favorisera l'insertion des étudiants, la création d'emplois. Puisque la singularité du secteur privé, c'est sa capacité d'innovation. L'UNA devra identifier les besoins des entreprises à l'avance, et dans une forte collaboration, transformer ces besoins en module de formation, sans perdre de vue l'essentiel de la formation à l'université. La prestation de service par exemple dans la gestion des ressources en eau, dans l'assainissement pour le compte des entreprises permettra de recueillir des ressources financières additives, mais aussi les chercheurs trouveront ainsi des marchés pour tester leurs inventions. Le privé ne se limite pas seulement aux grandes entreprises, surtout que l'industrie n'est pas très développée en Côte d'Ivoire. Les PME doivent être aussi mises à contribution dans le processus ; elles sont porteuses d'espoir pour le développement économique de la Côte d'Ivoire. Des plaidoyers entre l'université et les entreprises doivent voir le jour : Par exemple, un plaidoyer sur une collaboration entre les entreprises et l'université dans le secteur de la recherche, un plaidoyer pour une recherche dirigée vers les produits des entreprises afin d'assurer leur compétitivité sur le marché mondial. Plaidoyer sur un échange permanent en matière d'innovation. Ce partenariat peut rendre les produits du secteur privé compétitifs sur le marché national et international.

4.3 Fondations dans la politique de financement de l'UNA

Depuis la création de l'UNA, des fondations n'ont pas été associées au financement, de la recherche et de l'innovation technologique. Il aurait fallu, mettre en place un mécanisme pour répertorier les fondations qui peuvent contribuer au financement de la recherche et de l'innovation technologique. L'intérêt des fondations réside dans le fait que les dons accordés aux structures s'effectuent sur une base désintéressée a priori ; à titre lucratif pourrait-on dire. Alors, il est dans l'intérêt des responsables

de l'UNA de mettre en œuvre un plan d'actions pour intéresser des fondations aux travaux de recherche effectués à l'UNA.

4.4 Partenariats à l'UNA

L'absence de partenariat public-privé, inexistence de chaires de recherche, faible financement de l'État, sont autant de facteurs qui ralentissent les activités de recherche à l'UNA. Ces éléments devaient permettre à l'université de mobiliser d'importantes ressources financières. Une situation qui fait que les éléments constitutifs qui concourent au bien être d'une recherche de qualité fait défaut. Selon le Vice-président de cette institution, une vingtaine de séminaires se sont tenus à Abidjan en prélude à la rentrée académique 2012-2013. Au cours de ces séminaires, il était question de la mise en ligne des cours, du renforcement des capacités et de la mise en œuvre de la réforme LMD à l'UNA, etc. La rareté des revues scientifiques est un signe sur le délaissement du secteur de la recherche, il existe une seule revue scientifique à l'UNA ; la revue Science et Nature (SN). Les étudiants inscrits en thèse pour la recherche ne sont pas nombreux, environ 200, en raison de 50 par UFR. Les secteurs prioritaires de la recherche à l'UNA sont l'agronomie et la production agropastorale, la biotechnologie de l'environnement, sciences alimentaires. Certaines institutions internationales sont impliquées dans le financement de la recherche, il s'agit de : IFS, UEMOA, FIRCA, PIMASO, AUF, etc. L'implication de ces institutions dans le financement de la recherche est de bons augures. Seulement ces recherches dirigées ne sont pas toujours à l'avantage des populations locales, mais profitables aux commanditaires. C'est pourquoi le mécanisme de financement et le partenariat avec les institutions internationales doivent être structurés, de sorte que l'université puisse bénéficier de financement, de savoir faire, de notoriété, et prendre en compte le développement de la Côte d'Ivoire.

4.4.1 Synthèse des résultats

Les principaux résultats de cette étude sur le financement de la recherche sont l'inexistence de budget pour la recherche, l'insuffisance du budget de fonctionnement de l'UNA affecté par l'État. L'absence de ressources propres de l'université est dû au fait que l'UNA n'a pas mis en œuvre des mécanismes de mobilisations de ressources financières en nouant des partenariats avec le secteur privé, les ONG, les fondations, etc. La principale conséquence est que la recherche n'est pas valorisée, de sorte que certaines structures qui participent à la valorisation de la recherche et de l'innovation technologique n'existent pas à l'université. Leurs implantations doivent faire partie d'ores et déjà, des priorités de l'équipe dirigeante, des enseignants-chercheurs, et du personnel. C'est seulement à ce prix, que la recherche à l'UNA, pourra bénéficier de financements appropriés, mais aussi, elle sera à mesure de valoriser les résultats de la recherche.

4.5 Limite de l'étude

Cette étude menée sur le Financement de la Recherche et de l'Innovation Technologique dans l'Enseignement Supérieur en Côte d'Ivoire ; cas de l'UNA, a permis de faire ressortir les difficultés liées au financement de la recherche, mais aussi les voies à suivre pour affecter plus de ressources à cette entité. Ce travail a connu certains dysfonctionnements. Les enseignants chercheurs n'ont pas été interrogés en vue de connaître leurs opinions sur le sujet inhérent au financement de la recherche. Nous ne disposons pas de données précises sur les quelques organismes qui ont financés la recherche à l'UNA, en dehors de l'État.

4.6 Proposition d'un plan de financement pour l'UNA

Les recommandations faites dans cette partie, sont inspirées des modèles étudiés dans le cadre de ce travail. Les approches jugées salutaires pour faire prospérer la recherche, à partir d'investissements provenant de sources nationales, devront être accompagnées de financements extérieurs. Cette partie est entièrement consacrée, à la recherche de financement pour l'UNA, en adoptant plusieurs approches. Elles devront permettre à l'institution, de restructurer plusieurs aspects de son système actuel. Il s'agit de :

4.6.1 *Mise en place d'une nouvelle forme de management*

La classe dirigeante doit innover en mettant en place une nouvelle politique qui mette un point d'honneur, sur le financement de la recherche. Une politique d'incitation doit voir le jour de sorte à impliquer toutes les ressources humaines travaillant à l'UNA. Celle-ci doit être précédée d'une communication en amont, pour sensibiliser tous les acteurs sur la nécessité de changer de vision, en mettant en place une nouvelle forme de management. A cet effet, le profil même des dirigeants doit évoluer en acquérant au-delà des compétences scientifiques, des aptitudes en management, en marketing, etc.

Cette restructuration managériale, aura pour avantage principal, d'attirer de nouveaux partenaires comme le secteur privé, pour le financement de la recherche. Un travail devra être fait en amont, pour connaître les besoins du secteur privé en Côte d'Ivoire, et l'adapter à la recherche et aux activités faites à l'UNA, pour pouvoir dégager l'intérêt du secteur privé.

Par ailleurs, le partenariat doit être prôné de sorte que l'UNA puisse en tirer profit. Par exemple un partenariat avec l'université Makerere en Ouganda permettra à l'UNA, de s'inspirer du modèle de restructuration qui a permis à cette institution de diversifier ses ressources financières. Des stages pratiques en Ouganda, pour le personnel administratif, pour les enseignants-chercheurs seront salutaires pour l'avenir de l'université. Les dirigeants de l'UNA, doivent eux-aussi favoriser une collaboration directe avec les dirigeants de l'université Makerere de sorte à maintenir un échange

permanent pour une veille de l'information et un suivi du partenariat. Ce type d'alliance stratégique, pourra permettre à l'UNA de développer une autonomie.

4.6.2 *Pour les infrastructures*

L'approvisionnement en équipements de pointe des laboratoires constitue un préalable, pour mener à bien la recherche et l'innovation technologique à l'UNA. Or, l'université Nangui Abrogoua, après la crise postélectorale a perdu toutes ses infrastructures scientifiques essentielles d'équipements des laboratoires. Elle a besoin du nouveau matériel pour équiper ses laboratoires. Ce matériel doit être moderne et innovant pour garantir une recherche de qualité et maintenir les enseignants chercheurs dans les laboratoires. L'existence d'infrastructures innovantes encouragera les étudiants à s'intéresser à la recherche ; ce qui facilitera le renforcement des capacités dans les laboratoires de l'UNA. Un partenariat constructif doit naître entre l'UNA et des universités en Afrique, et surtout les universités des pays développés qui ont une longue expérience en la matière. Le partage scientifique et les échanges d'informations est à encourager pour sortir l'UNA de l'isolement même si certains programmes collaboratifs existent déjà, comme la mobilité des enseignants et des étudiants ; le programme PIMASO.

4.6.3 *Partenariat UNA-État*

Dans cette phase de restructuration, la réussite du projet est aussi proportionnelle à l'engagement politique. L'État a un rôle fondamental à jouer dans la facilitation des négociations avec le secteur privé et les partenaires au développement. Des décrets, des lois, des réformes en faveur d'une contribution des entreprises implantées en Côte d'Ivoire pour la promotion de la recherche et l'innovation technologique peuvent à l'avenir être envisagés. L'université ne doit plus être financée entièrement par l'État, mais cela ne soustrait pas l'université de ses obligations. L'État, doit affecter un budget spécifique à la recherche et à l'innovation technologique à l'UNA pour lui accorder tout l'intérêt qu'elle mérite. A ce titre, les dirigeants de l'université, doivent concevoir un plan de négociation pour faire des propositions aux autorités afin d'amorcer un plan de restructuration de la politique de recherche. Cela, pourrait être bénéfique à la recherche nationale et conférer une autonomie à l'UNA.

4.6.4 *Approche institutionnelle*

Cette approche vise à lister toutes les composantes des Nations Unis, spécialisées dans les questions de recherche. Ces institutions pourraient aider l'université, à travers leurs expériences à orienter fondamentalement la recherche vers des thématiques essentielles, utiles à l'humanité et particulièrement aux populations de Côte d'Ivoire. A titre d'exemple, l'OMS peut être un soutien en la matière.

4.6.5 Approche de pays développés

L'approche par pays, doit surtout viser, les pays développés. Ces pays disposent en général, de plates formes destinées à apporter de l'aide aux pays en développement sous le vocable d'aide au développement. L'UNA pourrait mettre en œuvre un mécanisme, qui vise à rentrer en contact avec ces organismes d'aide au développement dans l'optique de bénéficier de fonds pour la recherche et l'innovation technologique.

4.6.6 Approche d'ONG et de fondations

Certaines ONG, sont spécialisées dans certains domaines tels que la santé, et agriculture auxquels la recherche à l'UNA s'intéresse. Non seulement, elles disposent d'expertise dans ces domaines, mais aussi de ressources financières, dont l'UNA pourrait bénéficier. L'UNA devra établir de tels partenariats, pour accroître les sources de financement de sa recherche. Par ailleurs, des fondations privées qui se consacrent au développement peuvent être aussi rapprochées. L'objectif de ce rapprochement est de pouvoir signer des partenariats avec l'université, en vue de bénéficier de leurs dons.

4.6.7 Approche des multinationales

Cette approche est prometteuse lorsqu'elle est bien exploitée. Un travail minutieux est à faire à la base, impliquant les personnes ressources. Les firmes internationales, les grandes compagnies privées peuvent être intéressés par la recherche en Afrique. IL s'agira de les motiver, et de dégager les éléments auxquels pourraient être liés un éventuel intérêt pour eux. Par exemple pour l'industrie pharmaceutique. Par ailleurs, ceux qui n'ont pas une image glorieuse en Afrique, pour plusieurs raisons, devront être plus convoitées, occasion leur sera ainsi données de réparer des éventuels torts ou encore de s'implanter durablement en donnant une chance à la recherche. Pour ce qui concerne la Côte d'Ivoire, les multinationales qui exploitent des richesses nationales comme l'or, le pétrole et autres devront être incitées à investir dans la recherche et l'innovation technologique. C'est un devoir de justice et de reconnaissance, dira t-on, mais c'est surtout une question d'image pour ces multinationales.

4.6.8 Partenariat entre universités

Cette approche est fondée essentiellement sur une coopération scientifique et académique entre l'UNA et d'autres universités qui ont des vocations similaires et ont une longue expérience, en matière de recherche et d'innovation technologique. Pour cela, les autorités de l'UNA, devront faire un travail à la base qui permettra d'héberger des projets de recherche exécuté en Côte d'Ivoire dans les domaines explorés à l'UNA. Ainsi, les chercheurs de l'UNA gagneront en expériences.

Conclusion

Au terme de cette étude, il faut dire que les difficultés de la recherche et de l'innovation technologique, à l'Université Nangui Abrogoua, sont liées principalement à l'insuffisance de moyens financiers. L'objectif de ce travail, est d'accroître les ressources financières de la recherche pour l'institution. La revue documentaire et les entretiens effectués font ressortir principalement l'inexistence de budget dédié à la recherche et à l'innovation technologique. D'une façon générale, les moyens octroyés aux universités par l'Etat, ne prennent pas en compte la recherche et l'innovation technologique. Pour ce faire, l'Université Nangui Abrogoua doit s'approprier une politique de recherche sur fonds propres en vue de soutenir la recherche et l'innovation technologique en favorisant divers partenariats, notamment avec le secteur privé.

L'Université Nangui Abrogoua doit aussi orienter la recherche vers le développement pour la rendre utile. Certes, le niveau d'industrialisation en Côte d'Ivoire n'est pas assez élevé, mais le secteur privé pourrait bénéficier de l'expertise de l'université et ainsi accroître la compétitivité de ses produits. Pour cela, les autorités doivent s'approprier une politique managériale pour attirer les partenaires par la vulgarisation des produits issus de la recherche. Cette politique doit s'accompagner d'une gestion transparente des ressources financières de l'institution en vue de mériter la confiance de l'État, du secteur privé et des bailleurs de fonds.

La recherche ne se limite plus à des applications de laboratoires, gardés au secret par des chercheurs, et qui ne connaissent pas de diffusion. Faire de la recherche au vingt et un siècle s'apparente plus à répondre aux exigences du développement durable. L'enjeu aujourd'hui au-delà de l'Université Nangui Abrogoua, est d'offrir aux universités en Côte d'Ivoire des formations de qualité, une recherche de qualité, sans dépendance financière excessive vis-à-vis de l'État. Le financement de la recherche à l'UNA, fait resurgir le sujet sur le financement des universités en Côte d'Ivoire. Depuis des années les stratégies adoptées pour atteindre le développement n'ont pas enregistrées de progrès, l'expansion de la pauvreté au sein des populations est de plus en plus perceptible. L'enseignement supérieur qui devait booster le développement n'a toujours pas été à la hauteur des attentes. Pourtant, les pays qui ont tirés profit de la science et de la haute technologie, sont ceux qui ont le plus investi dans la recherche. Les conséquences de la crise de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire sont perceptibles à travers un taux de chômage très élevé, des formations ne répondant plus aux besoins des entreprises locales, pis internationales. La mise en application de la réforme LMD est en cours, avec à la fois beaucoup d'espoir et d'appréhensions, spécialement quant à l'adéquation entre les moyens mis à la disposition de l'université et les exigences de cette réforme.

Si rien n'est fait d'ici là, les effets pervers de la crise universitaire seront dramatiques pour les générations futures et problématiques pour le développement de la Côte d'Ivoire. A cet effet, la prise en compte des recommandations issues de ce travail, permettront d'améliorer le financement de la recherche.

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, 1988. L'éducation en Afrique Subsaharienne. Edition Française, septembre 1988. 192 pages.

CHOUTEAU.M, VIEVARD.L, 2007. L'innovation, un processus à décrypter. Consulté, le 11 janvier 2013.

COURT.D, 2010. Financing high school education in Africa: Makerere the quiet revolution. Consulté le 12 octobre 2012.

http://siteresources.worldbank.org/EDUCATION/Resources/278200-1099079877269/547664-1099079956815/Financing_higher_edcation_Africa_EN99.pdf

BLOOM.D, CANNING.D, CHAN.K, 2006. Higher education and economic development in Africa. Consulté le 14 décembre 2012.

<http://ent.arp.harvard.edu/AfricaHigherEducation/Reports/BloomAndCanning.pdf>

KHELFAOUI.H, 2006. La science en Côte d'Ivoire. Consulté le 30 septembre 2012.

LAPERCHE.B, ZUNIDIS.D, 2008. La valorisation de la recherche publique en France et la question de l'université. Consulté le 11 janvier 2013.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2011. Cadre de dépenses à moyen terme du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Consulté le 19 décembre 2012.

www.gouv.ci

MINISTERE DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT FRANCAIS, 1992. Enseignement et Formations en Afrique Subsaharienne. Éditions-Paris-01/1992. 73 Pages.

www.recherche.gouv.fr

MOKOSSO.B, 2009. La crise de l'enseignement supérieur en Afrique Francophone, une analyse pour les cas du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, et de la Côte d'Ivoire. Consulté le 28 Octobre 2012.

NGOTHO.K, 2008. Les problèmes de financement de la recherche dans les universités africaines. Consulté le 17 novembre. http://gc.aau.org/papers/ngotho_wa_kariuki_full20.pdf

NYAMUSENGUE.M, 2009. *Etat des lieux de la Gouvernance de la Recherche Universitaire, Université d'Abobo-Adjamé (Abidjan)*. Consulté le 14 octobre 2012.

NJUGUNA.N, N'DRI.A, LUMUMBA.G, SUBOTZKY.E, SUTHELAND.A, 2003. Higher education innovations in sub-saharan Africa: With specific reference to universities. Consulté le 11 janvier.

<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.197.7271&rep=rep1&type=pdf>

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 2012. Déclaration de la politique nationale de la Côte d'Ivoire année 2012-2015.

ROCHER.G, 2011. Redéfinition du rôle de l'université. Consulté le 11 janvier 2013.

TRAORE.K, 2004. La recherche scientifique ivoirienne : Genèse du processus de la mise en place de son dispositif et évolution de son système national. Consulté le 13 mars 2013.

UNESCO, 1992. Priorité Afrique, le développement de l'enseignement supérieur en Afrique. 72 pages.

Sites visités

<http://foundationcenter.org/focus/gpf/education/04.html>

<http://www.foundation-partnership.org>

www.sovar.com

Liste des illustrations

Figure 1 Budget de l'UNA de 2007 à 2011	18
Figure 2. Budget de la recherche de 2007-2011.....	19
Tableau 1: Budget de l'UNA et de la recherche à l'UNA de 2007 à 2011.....	18

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien

Cible : Les responsables de l'UNA

Thème de recherche : Financement de la recherche et de l'innovation technologique dans l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire. Cas de l'Université Nangui Abrogoua.

Les informations recueillies, à travers cet entretien, sont exclusivement destinées à étayer notre argumentaire et à mettre en exergue les difficultés rencontrées par l'UNA pour assurer le développement d'une recherche de qualité.

Axe 1 : Sources de financement de la recherche.

Quelles sont les sources de financement de l'UNA ?

A combien peut on estimer le budget de la recherche ?

A combien peut on estimer le budget affecté par l'Etat à la recherche ?

Axe 2 : Les ressources propres de l'UNA.

Est-ce que la contribution de l'Etat est complétée par des ressources propres de l'UNA ?

Quels sont les partenaires de l'UNA, notamment pour le financement de la recherche ?

Le secteur privé en Côte d'Ivoire, Participe t-il au financement de la recherche ?

Quelles sont les sources de financement extérieur et les organismes impliqués de la recherche?

Axe 3 : Partenariats, structures et infrastructures de la recherche.

Existe-t-il des chaires et des incubateurs sur le campus ?

De combien de centres de recherches et de laboratoires, disposent l'UNA ?

Les équipements sont ils suffisants pour faire une recherche de qualité ?

Quels sont les domaines prioritaires pour la recherche à l'UNA ?

Quels les partenaires académiques de l'UNA sur le plan national et international ?

Annexe 2 : État de financement UNA 2007-2011

REPARTITION DU CHAPITRE 619 DU BUDGET 2011 PAR SERVICE

SERVICE	DOTATION 2007	DOTATION 2008	DOTATION 2009	DOTATION 2010	PROPOSITION 2011	ECART
PRESIDENCE	6 000 000	7 000 000	7 000 000	5 600 000	5 000 000	- 600 000
VICE PRESIDENCE	4 750 000	5 750 000	5 750 000	4 600 000	4 000 000	- 600 000
INFORMATIQUE	10 250 000	11 250 000	11 250 000	8 200 000	8 000 000	- 200 000
BIBLIOTHEQUE	6 500 000	7 500 000	7 500 000	5 900 000	5 000 000	- 900 000
PATRIMOINE	12 750 000	13 750 000	13 750 000	10 900 000	10 000 000	- 900 000
SCOLARITE	12 750 000	13 750 000	13 750 000	10 900 000	10 000 000	- 900 000
SG	3 750 000	4 750 000	4 750 000	3 650 000	3 500 000	- 150 000
SAF	14 500 000	15 500 000	15 500 000	10 900 000	12 000 000	1 100 000
CHARGES COMMUNES	40 200 000	46 050 000	71 050 000	52 150 000	60 000 000	7 850 000
CMS	2 300 000	4 500 000	4 500 000	4 100 000	3 000 000	- 1 100 000
COOPERATION	1 750 000	2 500 000	2 500 000	1 800 000	1 500 000	- 300 000
UFR-SN	30 000 000	31 250 000	31 250 000	24 700 000	20 000 000	- 4 700 000
UFR-SFA	12 100 000	13 750 000	13 750 000	10 900 000	10 000 000	- 900 000
UFR-SGE	10 800 000	11 800 000	11 800 000	9 300 000	9 000 000	- 300 000
UFR-STA	11 300 000	12 300 000	12 300 000	9 700 000	9 000 000	- 700 000
CRE	3 200 000	3 700 000	3 700 000	2 700 000	2 500 000	- 200 000
LAMTO	2 000 000	2 250 000	2 250 000	1 600 000	1 500 000	- 100 000
IREN	2 700 000	3 000 000	3 000 000	2 300 000	2 000 000	- 300 000
CFCAA	3 200 000	3 200 000	3 200 000	2 500 000	2 000 000	- 500 000
TAI	1 500 000	1 750 000	1 750 000	1 100 000	1 000 000	- 100 000
EPSS	4 700 000	5 200 000	5 200 000	4 100 000	4 000 000	- 100 000
RECHERCHE	18 000 000	18 000 000	18 000 000	16 400 000	16 000 000	- 400 000
COMOE	-	1 500 000	1 500 000	1 000 000	1 000 000	-
TOTAUX	215 000 000	240 000 000	265 000 000	205 000 000	200 000 000	- 5 000 000

REPARTITION DU CHAPITRE 619 DU BUDGET 2011 PAR SERVICE

SERVICE	DOTATION 2007	DOTATION 2008	DOTATION 2009	DOTATION 2010	PROPOSITION 2011	ECART
PRESIDENCE	6 000 000	7 000 000	7 000 000	5 600 000	5 000 000	- 600 000
VICE PRESIDENCE	4 750 000	5 750 000	5 750 000	4 600 000	4 000 000	- 600 000
INFORMATIQUE	10 250 000	11 250 000	11 250 000	8 200 000	8 000 000	- 200 000
BIBLIOTHEQUE	6 500 000	7 500 000	7 500 000	5 900 000	5 000 000	- 900 000
PATRIMOINE	12 750 000	13 750 000	13 750 000	10 900 000	10 000 000	- 900 000
SCOLARITE	12 750 000	13 750 000	13 750 000	10 900 000	10 000 000	- 900 000
SG	3 750 000	4 750 000	4 750 000	3 650 000	3 500 000	- 150 000
SAF	14 500 000	15 500 000	15 500 000	10 900 000	12 000 000	1 100 000
CHARGES COMMUNES	40 200 000	46 050 000	71 050 000	52 150 000	60 000 000	7 850 000
CMS	2 300 000	4 500 000	4 500 000	4 100 000	3 000 000	- 1 100 000
COOPERATION	1 750 000	2 500 000	2 500 000	1 800 000	1 500 000	- 300 000
UFR-SN	30 000 000	31 250 000	31 250 000	24 700 000	20 000 000	- 4 700 000
UFR-SFA	12 100 000	13 750 000	13 750 000	10 900 000	10 000 000	- 900 000
UFR-SGE	10 800 000	11 800 000	11 800 000	9 300 000	9 000 000	- 300 000
UFR-STA	11 300 000	12 300 000	12 300 000	9 700 000	9 000 000	- 700 000
CRE	3 200 000	3 700 000	3 700 000	2 700 000	2 500 000	- 200 000
LAMTO	2 000 000	2 250 000	2 250 000	1 600 000	1 500 000	- 100 000
IREN	2 700 000	3 000 000	3 000 000	2 300 000	2 000 000	- 300 000
CFCAA	3 200 000	3 200 000	3 200 000	2 500 000	2 000 000	- 500 000
TAI	1 500 000	1 750 000	1 750 000	1 100 000	1 000 000	- 100 000
EPSS	4 700 000	5 200 000	5 200 000	4 100 000	4 000 000	- 100 000
RECHERCHE	18 000 000	18 000 000	18 000 000	16 400 000	16 000 000	- 400 000
COMOE	-	1 500 000	1 500 000	1 000 000	1 000 000	-
TOTAUX	215 000 000	240 000 000	265 000 000	205 000 000	200 000 000	- 5 000 000

Annexe 3 : Budget de 2012

TABLISSEMENT : UAA Université Abobo - Adjamé
A : N° MA 66

Total des Subventions 3.771.739.361

TITRE I FONCTIONNEMENT

Edition du : MARDI 21/02/2012 - 08:42:07

EMPLOIS				RESSOURCE			
Chap	LIBELLES	2011	2012	Chap	LIBELLES	2011	2012
00	Achats matières & marchandises	5.000.000	5.000.000	700	Vente de marchandises	0	0
110	Electricité & eau	2.000.000	2.000.000	710	Production vendue	0	0
311	Carburants et lubrifiants	80.000.000	40.000.000	720	Prestations de service	0	80.000.000
319	Autres fournitures d'exploit.	200.000.000	87.715.715	745	Cotisations	0	0
620	Transports et frets	150.000.000	150.000.000	750	Produits et profits divers	0	0
631	Loyers, leasings & charges loc.	0	24.000.000	757	Emissions gestions antérieures	0	0
632	Entretien et réparations	170.000.000	170.000.000	761	Subv. exploitation hors projet	3.640.450.995	3.771.739.361
633	P.T.T.	40.000.000	40.000.000	762	Subv. exploit. sur projet / financ. Intérieur	0	0
634	Frais de réception	3.000.000	3.000.000	763	Subv. exploit. sur projet / financ. extérieur	0	0
635	Formation professionnelle	433.815.715	400.000.000	765	Subv. expl. autres organ.ivoir.	0	0
636	Frais fonct. Cont. Budgétaire	6.000.000	6.000.000	767	Subv. expl. organismes internat.	0	0
637	Ss-trait. /opérations program.	8.000.000	8.000.000	768	Subv. expl. organismes étrangers	0	0
638	Frais fonct. Agence comptable	10.000.000	10.000.000	769	Autres subventions exploit.	0	0
639	Autres services	303.000.000	303.000.000	770	Revenus des participations	0	0
640	Charges permanentes	50.000.000	41.800.000	771	Revenus des titres a + d'1 an	0	0
645	Prestations especes usagers	0	0	779	Autres produits financiers	0	0
649	Charges exceptionnelles	30.000.000	30.000.000	780	Recettes fiscales affectées	0	0
650	Frais charges personnel perm.	2.122.092.669	2.470.892.803	799	Déficits budgétaires	0	0
654	Indemnités et frais de mission	0	0				
655	Assistance technique publique	0	0				
656	Assistance technique privée	0	0				
657	Personnel non permanent	0	0				
661	Taxes et impôts directs	27.542.611	60.330.843				
662	Taxes et impôts indirects	0	0				
670	Frais financiers	0	0				
680	Dotations pour amort. Immobil.	0	0				
691	Dotations au titre II	0	0				
692	Reversement au Trésor	0	0				
699	Excédent budgétaire	0	0				
	TOTAL DES EMPLOIS TITRE I	3.640.450.995	3.851.739.361		TOTAL DES RESSOURCES TITRE I	3.640.450.995	3.851.739.361

21 FEV. 2012
[Signature]

